

**AVIS DE SOUTENANCE DE THESE**

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

**THÈSE**

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)  
Mention : Droit privé

Présentée et soutenue publiquement le 26 novembre 2025 à 14h30  
en salle Alex WEILL de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Abdurahman ALKHUDHAIR

***« Le déni de justice en matière civile.  
Étude comparative des droits français, égyptien et koweïtien. »***

**JURY**

Monsieur Yves STRICKLER,  
Professeur à l'Université de Côte d'Azur – rapporteur

Monsieur Yousef ALYAQOUT,  
Maître de conférences HDR à l'Université du Koweït – rapporteur

Madame Mélina DOUCHY-LOUDOT  
Professeur à l'Université de Toulon

Monsieur Georges WIEDERKEHR,  
Professeur à l'Unistra

Madame Dominique D'AMBRA  
Professeur à l'Unistra, directrice de thèse

Madame Sylvie PIERRE-MAURICE,  
Professeur à l'Unistra, codirectrice de thèse